

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2018-09-10 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} Avenue, Ville de Portneuf le 10^e jour du mois de septembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Alain à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois (absente)
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Rés.2018-09-266

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption des procès-verbaux du 13 et du 30 août 2018
5. Adoption des comptes payés du mois d'août 2018
6. Adoption du règlement 133-2, Code d'éthique et de déontologie des employés
7. Assemblée de consultation, règlement 217 – modifiant le règlement de zonage afin d'agrandir la zone industrielle-extraction
8. Adoption du second projet de règlement 217 – afin d'agrandir la zone industrielle-extraction
9. Assemblée de consultation, règlement 218 – modifiant le plan d'urbanisme afin d'agrandir l'affectation industrielle-extraction
10. Adoption du règlement 218, afin d'agrandir l'affectation industrielle-extraction
11. Dérogation mineure, 467-1, 2^e Avenue

12. Autorisation de paiement, surveillance rues Paquin et Écoliers
13. Autorisation de paiement, surveillance rues St-Charles, des Oies-Blanches, de la Grève et chemin Neuf
14. Autorisation de paiement, surveillance raccordement des réseaux d'eau potable St-Louis
15. Mandat surveillance, construction voie de contournement
16. Demande d'aide financière, Tourisme Québec
17. Demande d'aide financière, Secrétariat de la Capitale nationale
18. Demande d'aide financière, MRC de Portneuf
19. Demande d'aide financière, Office du tourisme de Québec
20. Comptoir, nettoyage et peinture au 730, rue St-Charles
21. Contrat pour coordination du projet « Portneuf Clique »
22. Résiliation bail gymnase
23. Inscription formation FQM, élus
24. Inscription formation CPA + administration
25. Transferts budgétaires
26. Achat de sel et sable d'hiver
27. Ajustement de coût, Construction PI2
28. Période de questions
29. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h32 Fin : 19h47

Rés.2018-09-267

Adoption des procès-verbaux du 13 et du 30 août 2018

Une copie des procès-verbaux a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et tous les membres présents déclarent les avoir lu et acceptent qu'ils ne soient pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux du conseil de Ville du 13 et du 30 août 2018, soient acceptés tels que présentés.

Rés.2018-09-268

Adoption des comptes payés du mois d'août 2018

Attendu que conformément aux articles 5 et 5.1 du Règlement 117-2 déléguant au directeur général, au directeur général adjoint et à la trésorière le pouvoir d'autoriser le paiement de dépenses et de contrats conclus conformément à ce règlement;

Attendu que les paiements de dépenses et de contrats conclus sans délégation de pouvoir ont été autorisés par le conseil lors de séances précédentes;

La trésorière a déposé aux membres du conseil de la Ville de Portneuf la liste des chèques émis ou des comptes payés en date du 10 septembre 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

DE PRENDRE ACTE du dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 10 septembre 2018 totalisant la somme de 651 657.84 \$ dont copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Je, Isabelle Longval, trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Isabelle Longval, trésorière

Rés.2018-09-269

Adoption du règlement 133-2, Code d'éthique et de déontologie des employés

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 133-2 « Modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Portneuf » soit adopté.

Assemblée de consultation, règlement 217 – afin d'agrandir la zone industrielle-extraction

Monsieur le maire explique le projet de règlement 217 « Modifiant le règlement de zonage 116 afin d'agrandir la zone industrielle-extraction Ie-101 à même une partie de la zone agroforestière Af/b-116 ». Ce règlement a pour but d'agrandir la zone industrielle-extraction Ie-101 en ajoutant le lot 3 935 645 appartenant à Construction et Pavage Portneuf inc. et en diminuant la zone agroforestière Af/b-116.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2018-09-270 Adoption du second projet de règlement 217 – afin d’agrandir la zone industrielle-extraction

Attendu qu’une copie du second projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l’avoir lu et acceptent qu’il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l’unanimité;

QUE le second projet de règlement 217 « Modifiant le règlement de zonage 116 afin d’agrandir la zone industrielle-extraction Ie-101 à même une partie de la zone agroforestière Af/b-116 » soit adopté.

Assemblée de consultation, règlement 218, modifiant le plan d’urbanisme afin d’agrandir l’affectation industrielle-extraction

Monsieur le maire explique le projet de règlement 218 « Modifiant le plan d’urbanisme numéro 115 afin d’agrandir l’affectation industrielle-extraction à même l’affectation expansion industrielle-extraction ». Ce règlement vise à permettre l’agrandissement de la carrière opérée par l’entreprise Construction et Pavage Portneuf inc. à l’endroit où une affectation expansion industrielle-extraction a été déterminée au plan d’urbanisme.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n’a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2018-09-271 Adoption du règlement 218, afin d’agrandir l’affectation industrielle-extraction

Attendu qu’une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins soixante-douze (72) heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent l’avoir lu et acceptent qu’il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l’unanimité;

QUE le règlement 218 « Modifiant le plan d’urbanisme numéro 115 afin d’agrandir l’affectation industrielle-extraction à même l’affectation expansion industrielle-extraction » soit adopté.

Rés.2018-09-272 Dérogation mineure, 467-1, 2^e Avenue

Attendu qu’un avis a été publié dans le journal municipal « Une voie de choix » édition du 24 août 2018;

Attendu que la demande consiste à permettre une marge de recul latérale à 1.94 mètre au lieu de 2.0 mètres pour une résidence construite en 1993;

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d’urbanisme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l’unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé sur le lot 2 980 439 sis au 467-1, 2^e Avenue, portant le matricule 9772 73 7653.

Rés.2018-09-273 Autorisation de paiement, surveillance rues Paquin et Écoliers

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement à Tetra Tech QI inc. pour la surveillance des travaux de réfection des rues Paquin et des Écoliers au montant de 26 601.18 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

Rés.2018-09-274 Autorisation de paiement, surveillance rues St-Charles, des Oies-Blanches, de la Grève et chemin Neuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement à Tetra Tech QI inc. pour la surveillance des travaux de réfection des rues St-Charles, des Oies-Blanches, de la Grève et du chemin Neuf au montant de 14 663.91 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 199.

Rés.2018-09-275 Autorisation de paiement, surveillance raccordement des réseaux d'eau potable St-Louis

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le paiement à Tetra Tech QI inc. pour la surveillance des travaux de raccordement des réseaux d'eau potable sur Saint-Louis au montant de 9 648.47 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 198.

Rés.2018-09-276 Mandat surveillance, construction voie de contournement

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé, sur invitation, des soumissions pour la surveillance de chantier dans la construction de la voie de contournement;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit taxes en sus;

Tetra Tech QI inc.	46 250 \$
WSP Canada	48 100 \$
CIMA +	59 000 \$

Considérant que la firme WSP Canada travaille dans ce dossier depuis le début des études préliminaires;

Considérant que la firme WSP Canada a négocié toutes les ententes requises pour réaliser ce projet (ex : entente avec le Gazoduc, TQM);

Considérant que la firme WSP Canada a travaillé sur la directive de changement no 1;

Considérant qu'en octroyant le mandat au plus bas soumissionnaire, la Ville doit prévoir des dépenses d'honoraire reliées aux échanges d'information technique;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie un mandat visant la surveillance de chantier dans la construction de la voie de contournement, au montant de 48 100 \$ taxes en sus à WSP Canada pour toutes les raisons énumérées ci-dessus.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 153.

Rés.2018-09-277

Demande d'aide financière, Tourisme Québec

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf poursuit activement ses démarches en collaboration avec les interlocuteurs concernés dans le cadre du programme fédéral de cession des infrastructures portuaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf s'est dotée d'un plan directeur d'aménagement du quai et des terrains municipaux adjacents au quai, notamment à des fins de développement récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf souhaite procéder à la mise en œuvre des orientations et des actions concrètes identifiées dans ce plan directeur afin de tirer profit de sa situation géographique avantageuse et de son fort potentiel de développement récréotouristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le directeur général soit autorisé à déposer et à signer tout document pertinent relatif à la présentation d'une demande d'aide financière à Tourisme Québec dans le cadre du Volet 4 – Appui à la mise en valeur du St-Laurent touristique du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique (PSSDT).

QUE le directeur général soit, également, autorisé à effectuer les démarches nécessaires auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à signer tout document pertinent, le cas échéant.

Rés.2018-09-278

Demande d'aide financière, Secrétariat de la Capitale nationale

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf poursuit activement ses démarches en collaboration avec les interlocuteurs concernés dans le cadre du programme fédéral de cession des infrastructures portuaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf s'est dotée d'un plan directeur d'aménagement du quai et des terrains municipaux adjacents au quai, notamment à des fins de développement récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf souhaite procéder à la mise en œuvre des orientations et des actions concrètes identifiées dans ce plan directeur afin de tirer profit de sa situation géographique avantageuse et de son fort potentiel de développement récréotouristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le directeur général soit autorisé à déposer et à signer tout document pertinent relatif à la présentation d'une demande d'aide financière au Secrétariat à la Capitale nationale (SCN) dans le cadre du Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale (FDERCN).

Rés.2018-09-279

Demande d'aide financière, MRC de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf poursuit activement ses démarches en collaboration avec les interlocuteurs concernés dans le cadre du programme fédéral de cession des infrastructures portuaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf s'est dotée d'un plan directeur d'aménagement du quai et des terrains municipaux adjacents au quai, notamment à des fins de développement récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf souhaite procéder à la mise en œuvre des orientations et des actions concrètes identifiées dans ce plan directeur afin de tirer profit de sa situation géographique avantageuse et de son fort potentiel de développement récréotouristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QUE le directeur général soit autorisé à déposer et à signer tout document pertinent relatif à la présentation d'une demande d'aide financière à la MRC de Portneuf dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants.

Rés.2018-09-280

Demande d'aide financière, Office du tourisme de Québec

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf poursuit activement ses démarches en collaboration avec les interlocuteurs concernés dans le cadre du programme fédéral de cession des infrastructures portuaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf s'est dotée d'un plan directeur d'aménagement du quai et des terrains municipaux adjacents au quai, notamment à des fins de développement récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Portneuf souhaite procéder à la mise en œuvre des orientations et des actions concrètes identifiées dans ce plan directeur afin de tirer profit de sa situation géographique avantageuse et de son fort potentiel de développement récréotouristique;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le directeur général soit autorisé à déposer et à signer tout document pertinent relatif à la présentation d'une demande d'aide financière à l'Office du tourisme de Québec (OTQ) dans le cadre du Programme de soutien à l'industrie touristique de la région de Québec (PSIT).

Rés.2018-09-281 Comptoir, nettoyage et peinture au 730, rue St-Charles

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense maximale de 19 500 \$ taxes en sus pour la fabrication et l'installation d'un comptoir, le nettoyage intérieur ainsi que la peinture intérieure au 730, rue St-Charles.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 208.

Rés.2018-09-282 Contrat pour coordination du projet « Portneuf Clique »

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense au taux horaire de 25 \$/heure taxes incluses pour un maximum de 360 heures à la coordination des quatre volets du projet « Portneuf Clique », tel que proposé dans l'offre de services professionnels de madame Charline Hivernat-Morissette en date du 31 août 2018.

QUE cette dépense soit affectée aux subventions versées par la MRC via le Fonds de soutien aux projets structurants et le Fonds pour les collectivités durables d'Alcoa.

Rés.2018-09-283 Résiliation bail gymnase

Considérant que le conseil municipal de la Ville de Portneuf a amorcé en janvier 2018 un important travail de réflexion concernant l'optimisation et la mise en valeur de son parc immobilier, en prenant en considération les besoins de l'organisation municipale et ceux du milieu et, qu'en conséquence, la Ville a mis en place un comité à cette fin par l'entremise de la résolution 2018-01-018;

Considérant que le travail de ce comité donne des résultats concrets et que des orientations se dégagent concernant l'utilisation et l'optimisation du parc immobilier municipal, notamment en ce qui concerne la relocalisation du gymnase;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate le directeur général à informer le locateur, par courrier recommandé, de sa décision de résilier le bail signé avec l'entreprise Distribution Imex inc., concernant le local loué dans l'immeuble sis au 332, 2^e Avenue à Portneuf.

QUE cette résiliation se fasse en parfaite conformité avec l'article 43 du bail, avec un préavis de 6 mois à compter de la date d'effet qui est fixée au 1^{er} octobre 2018, pour une résiliation complète et finale en date du 31 mars 2019.

QUE le directeur général soit autorisé, et il l'est par les présentes, à signer pour et au nom de la Ville toute entente de résiliation ou autre document pertinent avec le locateur.

Rés.2018-09-284 Inscription formation FQM, élus

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 1 011.78 \$ taxes incluses et la participation de messieurs Gérard Gilbert et Bruno Cormier à une séance de formation dans le cadre du congrès de la FQM qui au lieu le 19 septembre à Montréal.

Rés.2018-09-285 Inscription formation CPA + administration

Attendu que la Ville de Portneuf s'oriente vers la formation continue afin de maintenir et développer les connaissances et les compétences de ses employés, en conformité avec sa Politique de perfectionnement et sa Politique de développement des ressources humaines;

Attendu que des besoins en formation ont été identifiés et que ceux-ci cadrent dans le plan de formation établi par la direction générale, en collaboration avec les cadres et les employés concernés;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 2 299 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'un passeport de formation multi-usagers, offert par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), et donnant accès à 63 heures de formation (9 jours).

QUE les frais de déplacement soient, le cas échéant, remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2018-09-286 Transferts budgétaires

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Bédard et adopté à l'unanimité;

QU'un transfert de budget au montant de 7 950 \$ soit fait de la façon suivante :

Compte	Description	Augmenter	Diminuer
0270150970	Contribution organismes	3 000 \$	
0270153522	Entr et rép Bâtiments- terrains Provenance soccer à Vélo Montagne		3 000 \$
0222030515	Location véhicule incendie	2 500 \$	
0222030631	Carburant (véhicule incendie) Location véhicule incendie		2 500 \$
0213010454	Services de formation	2 450 \$	
0213010321	Frais de poste		450 \$
0213010517	Location photocopieur + timbres Acquisition passe multi-usagers formation		2 000 \$

Rés.2018-09-287 Achat de sel et sable d'hiver

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'achat et le transport du sel de déglacage, pour l'hiver 2018-2019, pour une quantité approximative de 250 tonnes métriques au coût de 92.00 \$ la tonne métrique livrée, taxes en sus.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'achat de sable d'hiver, pour l'hiver 2018-2019, pour une quantité approximative de 3 000 tonnes métriques au coût de 6.00 \$ la tonne métrique non livrée, taxes en sus.

Rés.2018-09-288 Ajustement de coûts, Construction PI2

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense supplémentaire de 12 000 \$ taxes en sus, pour finaliser les travaux de réfection intérieure au 730, rue St-Charles à Construction PI2.

QUE cette dépense soit affectée au règlement d'emprunt 208.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h10

Fin : 20h15

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 16 hres.

Maire

Greffière